

bonjour !

Le Magazine d'Information de Saint-Junien

N°30 | Semestriel | janvier 2019

Les archives municipales

Des milliers de documents administratifs, historiques, des objets, des œuvres d'art sont conservés aux archives municipales. Après leur collecte, leur classement, leur restauration lorsque cela est nécessaire, ils participent à écrire l'histoire de la commune et constituent un patrimoine accessible à chacun.



Zone de Boisse

Les travaux d'extension de la zone d'activités de Boisse se poursuivent. Près de 32 hectares seront disponibles l'été prochain pour accueillir des entreprises.



Don du sang

Tous les mois, l'Établissement français du sang collecte à Saint-Junien où les donateurs se montrent particulièrement généreux. De nombreux malades en bénéficient.



Boîtes à livres

Depuis deux ans les boîtes à livres font le bonheur des petits et grands lecteurs dans les quartiers de Bellevue de Glane et Fayolas

mouvement

- p. 4 Zone de Boisse : un nouvel élan pour la commune
p. 6 Hôpital de Saint-Junien : le droit à la santé



ensemble

- p. 8 Générosité : sang pour sang donateurs
p. 10 Internet : le numérique pour tous
p. 11 Les bornes électriques : une affaire qui roule



dossier

- p. 12 Les archives municipales... toute une histoire !



plaisir

- p. 16 Anniversaire : la municipalité a 100 ans !
p. 18 Lecture pour tous : boîte à livres, boîte à rêves
p. 19 Les éditions Rougerie : 70 ans de poésie



du côté des assos p. 20



la tribune agenda

- p. 22
p. 23



bonjour !

**Magazine municipal édité
par la Ville de Saint-Junien**

Place Auguste-Roche
87200 Saint-Junien
Tél. : 05 55 43 06 80
communication@mairie-saint-junien.fr

Directeur de la publication :
Hervé Beaudet

Création, conception, maquette :
LAgence.co - 05 55 12 13 13

Rédaction :
service communication
Ville de Saint-Junien,
l'Agence.

Photos :
service communication
Ville de Saint-Junien,
l'Agence.

Impression :
Fabrègue
4 700 exemplaires



10-31-1508 | Ce document est issu de
forêts gérées durablement et de sources
contrôlées / pefc-franc.org

Plus d'infos sur le web



Retrouvez l'information au quotidien sur le site Internet :
www.saint-junien.fr



et sur notre page Facebook
cherchez « ville de Saint-Junien »



« **Malgré les difficultés, la commune et la communauté de communes poursuivent leurs efforts.** »

Pierre Allard

Maire de Saint-Junien

La grogne, pour ne pas dire **la colère sociale** qui s'est exprimée ces derniers mois n'a surpris que ceux qui refusent de **regarder la réalité en face**. Elle est la conséquence logique de politiques qui depuis trop longtemps ont accru **les inégalités** qu'elles soient sociales ou territoriales.

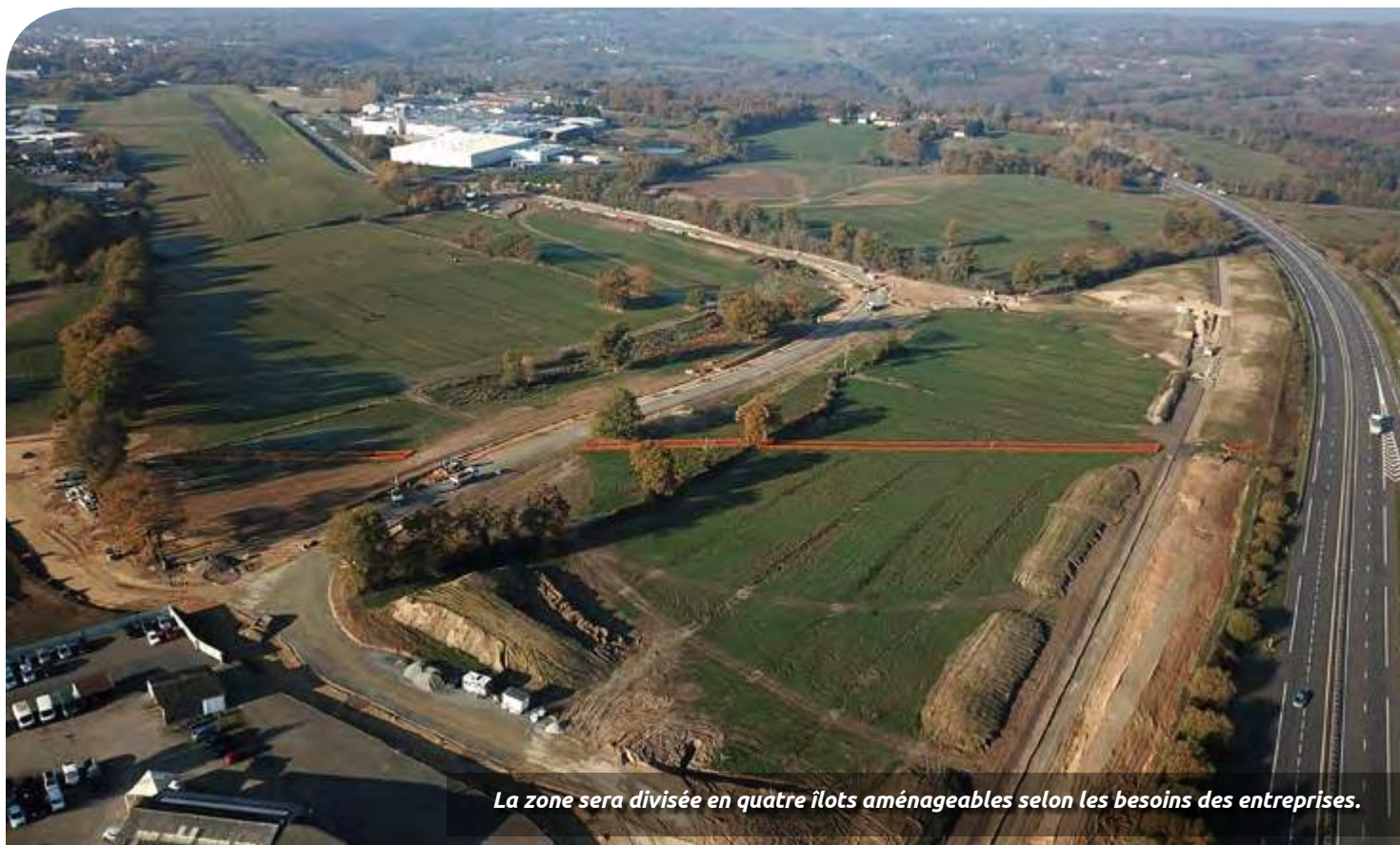
Il y a une **analogie** entre la paupérisation de toute une partie de la population et les difficultés que connaissent les collectivités territoriales. D'un côté on ponctionne les revenus du travail et les retraites pour financer les cadeaux fiscaux faits aux plus riches, de l'autre on diminue les dotations aux communes pour éponger une dette dont elles ne sont en rien responsables.

Les problèmes s'accumulent sur les populations les plus fragiles. Au chômage, à la précarité, à la faiblesse des revenus et des pensions, à la diminution du pouvoir d'achat s'ajoutent, dans nos territoires ruraux, l'éloignement des services publics, la disparition des transports collectifs et tout ce qui participe à **la qualité de vie**.

La forte mobilisation pour la défense de notre centre hospitalier montre que la population a bien compris **l'importance des services publics** dans leur vie quotidienne. La pérennité de notre hôpital sera assurément l'un des **enjeux** de l'année qui débute. Soyez certains que les élus locaux, ici comme dans l'ensemble du pays, mettront tout en œuvre pour garantir à tous nos concitoyens **les meilleures conditions d'accès à la santé publique**.

Malgré toutes ces difficultés, la commune et la communauté de communes poursuivent leurs efforts pour maintenir **un haut niveau de services à la population** et pour continuer à favoriser le développement de notre territoire. L'extension de la zone d'activités de Boisse qui arrivera à son terme l'été prochain, illustre notre volonté d'aménager encore le bassin d'emplois et de participer à son **dynamisme économique** qui ne se dément pas.

Au nom du Conseil municipal, je vous adresse à toutes et à tous, mes meilleurs vœux pour l'année qui commence.



La zone sera divisée en quatre îlots aménageables selon les besoins des entreprises.

Zone de Boissey

Un nouvel élan pour la commune

Après deux ans de travaux, la nouvelle zone d'activités de Boissey verra le jour cet été. Près de 32 hectares disponibles et facilement accessibles accueilleront de nouvelles entreprises dans un environnement préservé.

Dans quelques mois **un des grands projets** engagé depuis plusieurs années par les élus de la Communauté de communes Porte océane du Limousin prendra forme. Un **investissement économique ambitieux** porté par le succès des zones d'activités existantes. Ainsi depuis janvier 2017, l'extension de la zone de Boissey a été engagée avec le **triple objectif** de répondre aux besoins des entreprises du territoire ou souhaitant s'y installer, d'améliorer l'accessibilité de la zone d'activités existante et de s'inscrire durablement dans un environnement naturel et paysager.

Proposer du sur-mesure aux entreprises

Sur les **31,8 hectares au total**, on compte 22,9 hectares de foncier ces-

sibles. « C'est une opération importante mais dimensionnée par rapport à Saint-Junien » souligne Aurélie Réjasse, directrice des politiques intercommunales. Divisée en **quatre îlots aménageables**, la zone pourra être redécoupée à l'environnement **en fonction des besoins**, offrant davantage de souplesse aux futures activités. « Nous voulons proposer du sur-mesure pour les entreprises avec des surfaces allant **de 9 200 m² à 8,9 hectares** », poursuit-elle.

Afin de favoriser l'accès direct à la zone existante, celle-ci va également bénéficier d'**une nouvelle entrée** créée depuis la route départementale 675. Une **voie interne** à la zone desservira les lots en se raccrochant à l'ouest au giratoire de la rue Montgolfier et constituera le deuxième accès de la zone d'activités.

« Ce sera beaucoup plus sécurisant car, ainsi, les habitations seront évitées ainsi que les abords du lycée Édouard-Vaillant » poursuit Aurélie Réjasse. **Des circuits piétons et cyclistes** seront également aménagés le long de cette voie et raccordés aux cheminements piétons environnants.

Enfin, le **cahier des charges** de ce nouvel équipement a été pensé afin d'obtenir une unité visuelle et de respecter les normes environnementales. « L'objectif est de **mettre en valeur les entreprises** de manière paysagère en oubliant le tout bitume et en préférant le **stationnement enherbé**, précise la directrice des politiques intercommunales. Cela ne coûte pas forcément plus cher et permet notamment de favoriser l'écoulement des eaux pluviales. »

« Une unité visuelle dans le respect des normes environnementales »

Alors que les travaux de viabilisation se poursuivent, **6,5 hectares** de terrains disponibles sont déjà pré-réservés, soit près du tiers de la surface totale de la zone.

Vous êtes intéressés ?

Pour tous renseignements vous pouvez vous adresser à Aurélie Réjasse, directrice des politiques intercommunales ou à François Daels, service du développement économique à la Communauté de communes Portes océane du Limousin 1, avenue Voltaire 87200 Saint-Junien

☎ 05 55 02 14 60

@ contact@pol-cdc.fr

Ouvert du lundi au jeudi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30, le vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30



« Une opération stratégique d'aménagement de notre territoire »

Joël Ratier, président de la Communauté de communes Porte Océane du Limousin

« Le développement économique est la **compétence première** de la Communauté de communes Porte Océane du Limousin. Notre ambition avec la zone de Boisse, est de **pérenniser le tissu d'activités existant** et de **le développer** en préparant l'avenir. L'extension de la zone de Boisse est une opération stratégique qui s'inscrit dans notre volonté d'aménagement de notre territoire.

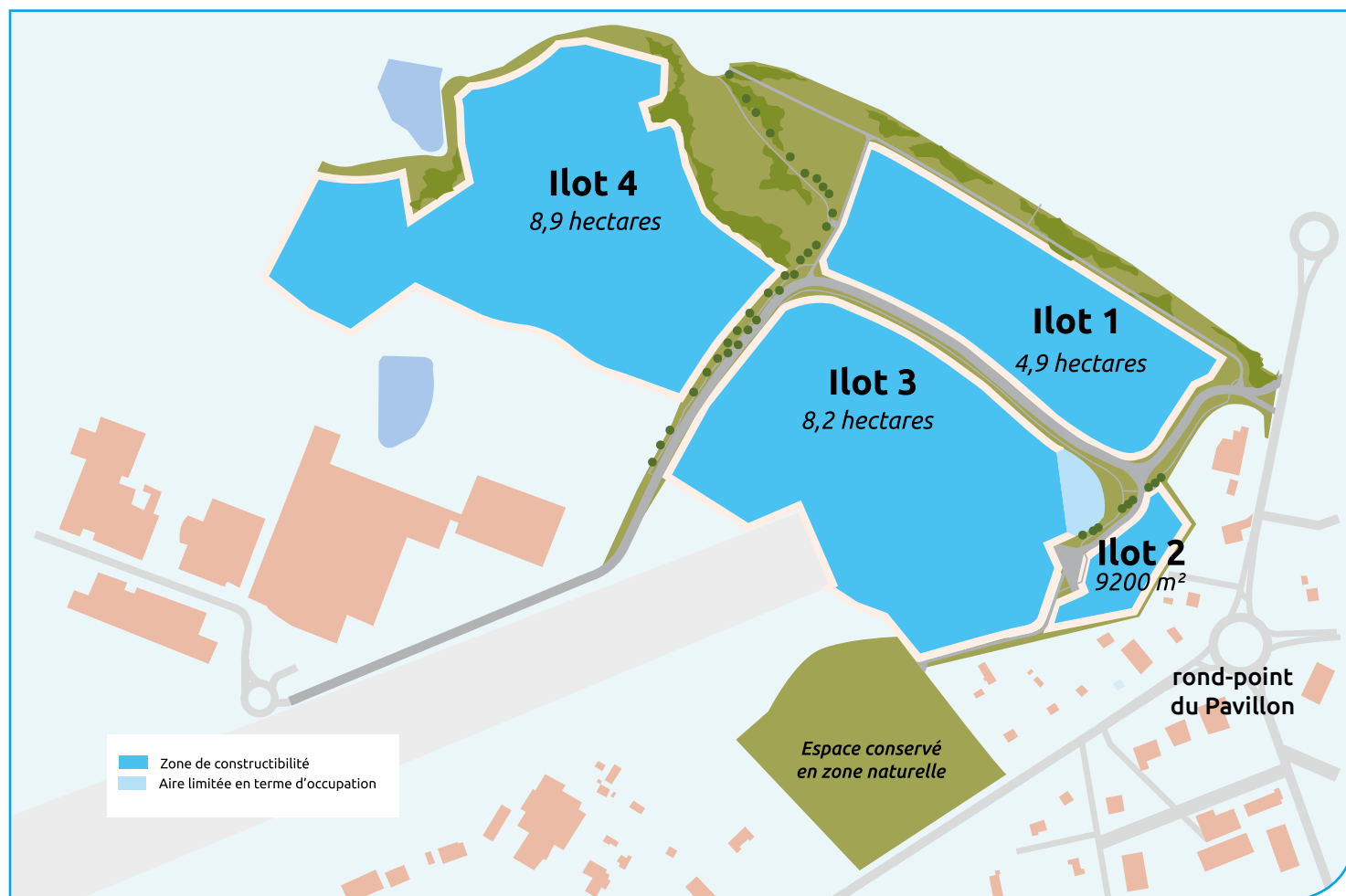
Il s'agit d'offrir des **opportunités** aux entreprises locales, de **renforcer** leurs activités et à des investisseurs extérieurs de **s'installer**. Nous sommes le **deuxième bassin économique de la Haute-Vienne** avec près de **10 000 emplois**. Mais à l'échelle de la Nouvelle-Aquitaine nous ne sommes plus qu'entre le 50^e et le 60^e rang. L'enjeu est de conforter les atouts que constituent notre histoire industrielle, nos savoir-faire, la qualité de la main-d'œuvre.

Ce nouvel espace économique doit être une **locomotive** pour un territoire plus vaste que la seule Porte Océane du Limousin qui concerne aussi la Communauté de communes de l'Ouest Limousin et la Charente Limousine. Le **Schéma de cohérence territoriale** que nous préparons avec nos voisins va dans ce sens. C'est indispensable à nos territoires, s'ils ne veulent pas devenir de simples variables d'ajustement des grandes agglomérations.

Je voudrais aussi insister sur le **volet environnemental** qui a présidé à cette opération. Cela a certes allongé les délais de réalisation mais nous permet d'offrir aux entreprises **un cadre préservé**. Cela montre que le respect de l'environnement et le développement économique ne sont pas antinomiques. »



Montant total des travaux : **5,3 millions.**





Hôpital de Saint-Junien

Le droit à la santé

La ville entière fait front pour défendre le centre hospitalier et permettre au territoire de conserver un établissement public de santé performant.

« L'hôpital public, c'est le choix de l'égalité entre les citoyens, c'est le choix de l'égalité entre les territoires. C'est le choix de celles et ceux qui veulent tout simplement être bien soignés. ». Pierre Allard résumait ainsi, le 10 novembre dernier, le sentiment des **près de 3 000 manifestants** venus défendre le Centre hospitalier de Saint-Junien.

Habitants du territoire, personnels hospitaliers et leurs représentants syndicaux, collectif de patients, élus se sont retrouvés ce jour-là à l'appel de la municipalité. **Le succès de la marche citoyenne** et les **14 000 signatures récoltées** sur la pétition lancée cet été, témoignent une fois de plus de l'attachement de la population à son hôpital. Pas un simple sentiment affectif pour l'établissement mais **l'expression d'une exigence**, celle de voir pérenniser **un outil de santé** doté des moyens humains, techniques et financiers suffisants pour assurer **une offre de soins performante**.

La motion adoptée à l'issue du rassemblement va dans ce sens en demandant notamment que « l'hôpital de Saint-Junien maintienne la totalité de ses services et soit doté de moyens humains et financiers à hauteur des besoins, sans suppressions de postes, de services et de lits ».

La Ministre de la Santé interpellée

« Nous allons **former une délégation** pour porter la motion et la pétition à Agnès Buzin, Ministre de la Santé, indique Pierre Allard. Audience lui a été demandée. Pour l'heure, nous n'avons pas de réponse ». Mais en attendant, les élus qui siègent au Conseil de surveillance de l'hôpital ont décidé **de ne plus voter quelque document que ce soit** qui envisagerait une réduction d'effectif, une baisse de dotation, une fermeture de lits ou de services.

Le maintien de l'ensemble des disciplines médicales exercées à Saint-Junien est un impératif. « Nous travaillons avec le CHU à **la création de Pôles inter-établissements** qui, en cardiologie, chirurgie,

urgences, gériatrie, maternité... permettent de **mutualiser** les moyens afin **d'assurer la présence** de médecins indispensables à l'exercice de ces spécialités, explique le maire de Saint-Junien, sans oublier que nous exigeons fortement **le retour de l'oncologie** ».

Mais cette action de terrain ne peut pallier à elle seule **les insuffisances du financement de la santé publique** et notamment les effets de la tarification à l'activité (T2A). « La solution ne peut venir que de **décisions politiques nationales** et c'est donc dans une dynamique nationale que nous trouverons le rapport de forces pour faire changer les choses ».



« **Le maintien de l'ensemble des disciplines médicales exercées à Saint-Junien est un impératif.** »



Les maires en première ligne

Les maires, en qualité de membres des conseils de surveillance des hôpitaux mais aussi en **défenseurs des populations de leurs territoires** sont souvent en première ligne.

En novembre dernier, lors du Congrès de l'AMF, plusieurs élus, dont ceux de Saint-Junien, ont distribué à leurs collègues une **« Adresse aux maires de France pour une santé de qualité »**.

Ce document, écrit à l'initiative de **Nicolas Sansu**, Maire de Vierzon, dénonce la **souffrance** des hôpitaux publics, notamment dans la ruralité. Il demande que le Plan santé fasse l'objet d'un **large débat public** et que « la dignité et le respect de nos concitoyens soient au cœur de ce plan ».

*« Nous ne pouvons, dit le texte, accepter que la tutelle n'ait qu'une vision comptable pour réduire les dépenses publiques. **La santé de nos territoires et la santé de nos habitants vont de pair !***

Alors que des progrès scientifiques et techniques ouvrent des perspectives, rien ne justifierait que la future loi santé aboutisse à une dégradation de l'hospitalisation publique, à une aggravation de la désertification médicale et à une réduction de l'offre de soins dans les territoires ».

Partout en France



Le 10 novembre, des responsables de la Coordination nationale de défense des hôpitaux et du Collectif pour le maintien de la maternité du Blanc sont venus apporter leur soutien aux Saint-Juniauds, signe que les difficultés touchent la plupart des établissements du pays.

Des dizaines de comité de défense se mettent en place : Vierzon, Le Blanc, Châteaudun, Tours, Nantes, Pithiviers, Montluçon, Sarlat, Remiremont, Avranches et Grandville, Douarnenez, Die, Brioude, Moûtiers...

Chiffres

12³

En 2017, l'hôpital de Saint-Junien a accueilli 50 000 patients et pratiqué 20 000 actes chirurgicaux.

En Limousin 800 dons sont nécessaires chaque semaine pour répondre aux besoins des malades.



Générosité

Sang pour sang donneurs !

Médaille d'or du don du sang en Haute-Vienne, Saint-Junien accueille une collecte de l'EFS chaque mois, contribuant ainsi à soigner des milliers de malades et à sauver de nombreuses vies.

Être solidaire c'est donner de son temps mais pourquoi pas aussi de soi au sens propre. Depuis plusieurs années les Saint-Juniauds l'ont bien compris en se rendant **nombreux** à la collecte mensuelle organisée par l'établissement français du sang (EFS). En 2017, **12 collectes** se sont déroulées dans la cité gantière permettant de recueillir **779 dons**. Un véritable record qui confère à Saint-Junien **un indice de générosité de 4,53% contre 4,17%** sur l'ensemble du département de la Haute-Vienne. «*Il s'agit de la plus grosse collecte après Limoges*», assure Colette Duplic, chargée de communication à l'ESF Nouvelle-Aquitaine. Parfaitement rodées, ces collectes **sans rendez-vous et facilement accessibles à tous**, se

déroulent selon un rituel immuable : accueil pour enregistrer le dossier du donneur, entretien de pré-don, prélèvement et collation avec petits gâteaux et jus de fruits pour se restaurer et s'hydrater. Ainsi, **en moins d'une heure**, chaque donneur a pu faire un geste pour sauver une vie (voir encadré).

Un besoin urgent

Aujourd'hui il n'existe aucun produit susceptible de remplacer le sang humain et d'offrir ses différents produits (concentré de globules rouges, de plaquettes et de plasma). Ces derniers ayant une durée de vie très courte, **le renouvellement des dons est donc indispensable** pour assurer les stocks. En

Nouvelle-Aquitaine, **850 à 1000 dons sont nécessaires chaque jour** pour répondre aux besoins des malades. Un chiffre qui «*n'est actuellement pas atteint*» déplore Colette Duplic. L'autre problème qui commence à se poser, poursuit-elle, est celui de la limite d'âge car à 70 ans on ne peut plus donner». Et **sur les 254 donneurs** de Saint-Junien, **près du tiers** se trouve dans la tranche d'âge des plus de 55 ans. L'année dernière, **49 nouvelles personnes** sont venues gonfler les rangs à Saint-Junien, une dynamique qu'il faut perpétuer afin de demeurer les champions hauts-viennois de la générosité.

«**La plus grosse collecte après Limoges !**»

Le don du sang en 3 questions

→ À quoi ça sert ?

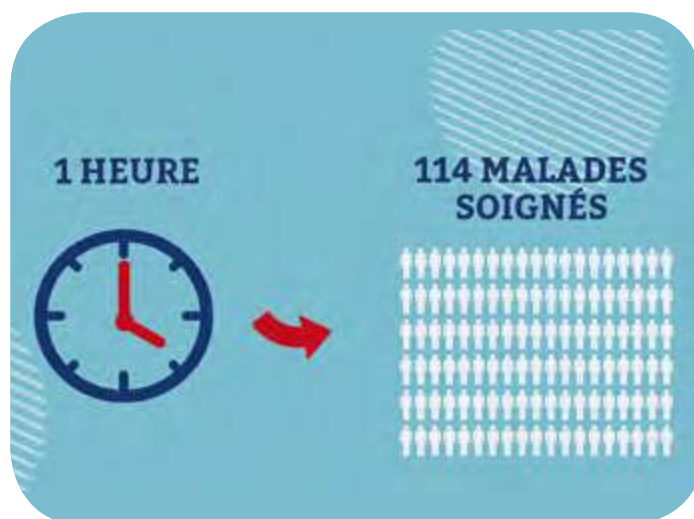
Aux traitements des maladies du sang, contre le cancer, en cas d'urgence (accident de la route, par exemple), accouchement ou intervention chirurgicale...

→ Qui peut devenir donneur ?

Il faut avoir entre 18 et 70 ans et peser plus de 50 kilos. Les hommes peuvent donner jusqu'à 6 fois par an et les femmes jusqu'à 4 fois. Entre deux dons il faut respecter un délai de 8 semaines minimum.

→ combien de temps cela dure-t-il ?

Le prélèvement à proprement parler dure de 5 à 10 minutes, à cela il faut ajouter l'entretien de pré-don avec un médecin et la collation indispensable pour récupérer après. En tout, le don prend moins d'une heure.



Solidaires... de mères en fils ! De gauche à droite : Aurélie, Maxens, Robin et Nadia.

Pratique !

Des collectes se déroulent chaque jour en Haute-Vienne, pour connaître la plus proche de chez vous connectez-vous sur

<https://dondesang.efs.sante.fr/trouver-une-collecte>



Et vous, qu'en pensez-vous ?

« Je donne quatre fois par an depuis des dizaines d'années » lance dans un grand sourire la saint-juniaude Aurélie qui s'empresse d'ajouter : « cela ne fait pas mal, tout le monde est charmant ici et en 30 minutes c'est fait ! ». Des arguments qui ont séduit son amie Nadia, venue en voisine : « Grâce à elle j'ai fait les premières démarches, à deux c'est plus facile (...). C'est la quatrième fois que je donne. On est relancé grâce aux SMS et on les attend car on sait l'impact que cela aura. On se sent utile. À Saint-Junien il y a toujours beaucoup de monde et on emmène les enfants pour qu'ils prennent la relève ! ».



Olivier Marino (2^e en partant de la gauche) anime les ateliers numériques

Internet

Le numérique pour tous

La municipalité poursuit son plan de déploiement des services numériques en installant quatre postes en accès libre à la médiathèque et un dans chacune des Maisons de quartiers. Des ateliers de formation à l'usage d'internet y sont également proposés.

Actuellement en France, **un quart des adultes** n'utilise pas ou peu internet faute de matériel mais aussi de formation. Cette difficulté devient **un véritable handicap** à l'heure où il est **indispensable** de savoir surfer sur le web pour faire valoir ses droits, télécharger une attestation ou remplir un dossier en ligne. Afin que l'accès à l'internet ne devienne pas **un facteur d'exclusion**, la ville de Saint-Junien accompagne donc ses habitants dans **l'acquisition de ces compétences** en mettant du matériel à disposition.

Un succès inattendu

Les missions confiées auparavant à la cyber-base se déclinent depuis un an à travers **des ateliers** proposés tous les jeudis à la médiathèque et un jeudi sur deux à la Maison de quartier de Bellevue. «*Nous avons eu un succès inattendu et nous n'avons pas pu répondre à toutes les demandes*» regrette Olivier Marino, référent multimédia à la médiathèque de Saint-Junien. *Sur la seule média-*

thèque nous avons 45 inscrits, poursuit-il. *Ce sont des ateliers de 6 personnes, de grands débutants, à qui nous garantissons de suivre au moins trois ateliers.*» Déclinés en **3 phases**, ces ateliers d'une heure et demi, proposent tout d'abord une **découverte** de l'ordinateur (qu'est-ce qu'une souris, un clavier etc.), puis une première approche de la **navigation** sur internet et enfin **l'accès aux sites utiles** et si le temps le permet, quelques notions de traitement de texte. «*Notre public est essentiellement constitué de retraités et de quelques personnes sans emploi dont les principales demandes portent sur la création d'une messagerie, sur le fonctionnement des sites administratifs*» ajoute-t-il.

L'acquisition de matériel supplémentaire est devenue nécessaire

Depuis la rentrée dernière, **quatre postes en accès libre** ont également été installés à la médiathèque (un dans le hall d'accueil et trois dans la salle d'étude) afin d'accéder aisément à

internet ou pour rédiger et imprimer des CV. À cela il faut ajouter l'acquisition récente d'une **table numérique** permettant des animations autour de serious games ou d'auto formation et la consultation d'ouvrages en ligne.

Des postes sont également en accès libre à la Maison de quartier de Bellevue les lundis, mardis et jeudis et à la Maison de quartier de Fayolas les mardis et jeudis.

Pratique

Les ateliers numériques gratuits se déroulent tous les jeudis de 14h30 à 16h00 à la médiathèque et un jeudi sur deux à la maison de quartier Bellevue de Glane.

INSCRIPTION NÉCESSAIRE au 05 55 02 17 17 pour la médiathèque et au 05 55 02 35 99 pour Bellevue.



Une quarantaine d'automobilistes utilise les bornes grâce aux cartes prépayées.

Les bornes électriques

Une affaire qui roule !

Installées sur le domaine public de Saint-Junien depuis septembre 2017, les deux bornes de recharge électrique sont utilisées plus d'une fois par jour par de nombreux conducteurs.

Info

Une 3^e borne de rechargement électrique a été prévue dans le projet de rénovation et d'aménagement de la place Auguste Roche.

Favoriser le développement des véhicules propres est un des volets du plan pour la mobilité dévoilé durant l'été dernier par le gouvernement. Pour ce faire, il s'agit de **multiplier par cinq** le nombre de véhicules électriques d'ici à 2022 et de soutenir dans les mêmes proportions l'implantation de bornes de recharge. Poursuivant ses actions en faveur de l'environnement, la commune de Saint-Junien a pris les devants en mettant en service ces équipements **dès septembre 2017** grâce au **contrat local de transition énergétique** signé avec le ministère de l'environnement, de l'énergie et de la mer. C'est ainsi que **deux bornes** ont vu le jour sur la commune, l'une située avenue Henri-Barbusse, dans le haut du champ de foire ; l'autre sur le boulevard de la République. Les travaux d'implantation d'un montant total de **32 433,46 €** ont été subventionnés à hauteur de **80 %** par le Ministère de l'environnement, de l'énergie et de la mer.

Les premiers en Haute-Vienne

Mentionnées dans les applications et cartes destinées aux conducteurs de véhicules électriques, ces bornes bénéficient au bout d'un peu plus d'un an, d'une **utilisation régulière** facilitée par des **cartes prépayées** à retirer à la mairie, à l'Office de tourisme ou aux services techniques municipaux. Ce sont ainsi près de **quarante usagers** munis d'un badge (voir encadré) qui viennent recharger régulièrement leur voiture pour une durée moyenne de 2 heures, 24 minutes et 17 secondes. Bien que moins facile d'accès, la borne située avenue Henri Barbusse totalise **48,54 %** de la consommation totale, soit en un an, **2744,09 KWh**, **59,66 %** des transactions et **247 cessions de charge**.

« Nous avons été les premiers en Haute-Vienne à les installer sur le domaine public et notre objectif est d'essaimer pour que les automobilistes trouvent ces bornes un

peu partout » assure Jean-Marc Lescure, responsable du service voirie et espaces verts à la mairie de Saint-Junien. Convaincue de la nécessité d'**encourager la mise en place de ces nouveaux dispositifs**, la municipalité conseille désormais d'autres communes prêtes à sauter le pas. C'est le cas de Saint-Laurent-sur-Gorre, et peut-être bientôt de Rochechouart, Nieul, Razès et Saint-Priest-Taurion.

Charger... sans abuser !

La municipalité a constaté que des cessions d'une demi-journée sur les emplacements réservés aux bornes de chargement étaient de plus en plus fréquentes alors que 30 minutes suffisent pour récupérer une centaine de kilomètres d'autonomie. Alors soyons tous citoyens, ne dépassons pas les bornes !



Le magasin de conservation des archives

Les archives municipales...

...Toute une histoire !

Collecte, tri, classement, conservation et diffusion sont les principales missions des archives municipales qui participent ainsi à la préservation du patrimoine et à la constitution de la mémoire saint-juniaude.

Pénétrer dans le service des archives de Saint-Junien **c'est se plonger dans des siècles d'Histoire et d'histoires**. Se remémorer les grandes dates et les petites anecdotes grâce à **des milliers de documents** minutieusement conservés, triés et classés avant d'être diffusés. Feuilles, registres, livres, plans constituent le fonds des archives municipales qui ont été créées dans leur forme actuelle en 1993. Deux ans plus tard, **un programme de restauration** pluriannuel est lancé et Hamid Bernoussi, alors seul dans le service, se met au travail. « *Devant moi j'avais quatre salles remplies de cartons* se souvient-il. La première tâche a

été d'identifier ce qu'il y avait à l'intérieur puis d'analyser et de préparer des répertoires numériques, ensuite de classer. » Un rangement exigeant qui se décline en **trois périodes distinctes** : les archives anciennes, antérieures à la Révolution (registres paroissiaux, confréries...) ; les archives modernes qui courent de 1790 à 1965 (registres d'état civil, recensement de la population, délibérations du conseil municipal...) puis les archives contemporaines postérieures à 1965.

Une fois classés et répertoriés, il est nécessaire de procéder à l'examen soigneux de **l'état sanitaire** des documents afin

d'envisager **une conservation en toute sécurité**. Pour cela, la ville de Saint-Junien bénéficie de l'aide financière de la Direction régionale des affaires culturelles (DRAC) pour diverses restaurations indispensables. « *Grâce à cela nous avons pu sauver tous les registres paroissiaux qui étaient dans un état catastrophique et on leur a donné des conditions de stockage optimales avec des appareils de mesure du taux d'humidité dans l'air.* » assure Hamid Bernoussi. Sensibles à tout changement de température ou d'humidité, à la lumière et aux manipulations, les documents doivent en effet être conservés **de manière stable et constante** (entre 16

Les maillons de notre histoire

Bonjour : Peu de villes de la taille de Saint-Junien ont leurs propres archives municipales. Pourquoi en avoir conservées ici ?

Lucien Coindeau, adjoint au Maire, chargé de la vie culturelle, de la lecture publique et du patrimoine matériel et immatériel : Bien vivre sa ville et les hameaux qui composent Saint-Junien nécessite quelques points d'ancrage. Pour arriver à cette familiarité entre soi et son environnement, il faut apprivoiser son lieu de vie. Le saut à franchir n'est pas trop grand et les Archives municipales peuvent aider.

Une bonne méthode consiste à s'informer de la richesse historique de notre territoire, à son rayonnement dans les siècles passés. Cette connaissance n'est pas un décor, les couleurs d'un tableau intellectuel pour fanfaronner, mais un ensemble de maillons qui constituent notre histoire personnelle dont nous sommes chacun une continuité en devenir. L'avenir dépend de nous.

La soutenance de thèse (*) sur la vie du chanoine Etienne Maleu (XIII^e XIV^e siècle), le 8 décembre 2018 à Paris à la Sorbonne, va dans ce sens, renforçant l'identité de notre ville et témoignant à travers une histoire de plus de 1000 ans, de l'évolution de notre civilisation, de nos souffrances et de nos joies.

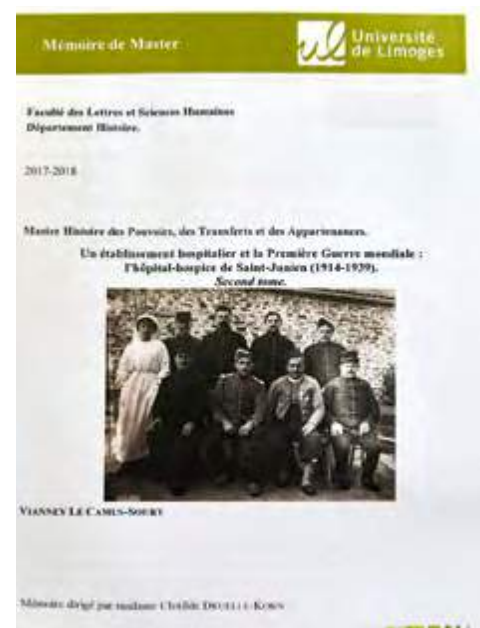
1 000 ans, un pas dans un abîme. Gardons les pieds sur terre en maîtrisant ce flux, ce code invisible.

Les archives sont notre ressource, pas seulement pour emmagasiner des savoirs, mais pour fournir une possibilité de décodage des règles afin d'affiner son jugement et apprécier la subtilité de notre culture.

* Thèse de Pauline Bouchaud, "Le chanoine limousin Etienne Maleu († 1322) historien de son église".



Extrait du plan Collin. Rédigé en 1655, il est le document le plus exceptionnel conservé par les Archives municipales.



Mémoire de master réalisé grâce à une bourse versée par la commune.

« À lui seul le service comptabilité de la commune produit entre 32 et 34 boîtes d'archives par an. »

et 22 degrés et 45 à 60% d'humidité relative) et **dans l'obscurité**. Et afin de les protéger davantage, les quatre salles sont équipées de portes coupe-feu, d'alarmes incendie, contre le vol et les intrusions. Car si ce service possède **des livres rares**, des registres **précieux** ou des œuvres **de grande valeur**, il a aussi l'obligation de conserver les **documents administratifs** émis par les services de la mairie. Ceux-ci constituent une grande partie du travail quotidien des deux agents et occupe **une large place au sein des lieux de stockage**. À titre d'exemple, le service comptabilité de la commune produit à lui seul entre 32 et 34 boîtes d'archives par an !

À la fin de la durée administrative de certains documents dépourvus d'intérêt historique, **un bordereau d'élimination est réalisé** puis soumis au visa du maire et du directeur des archives départementales avant destruction.

Sauvegarder l'histoire d'un territoire

Confier ses documents aux archives municipales permet de s'assurer à la fois de **leur bonne conservation** et de **participer à la sauvegarde** de la mémoire collective tout en enrichissant les fonds permettant d'étudier et d'écrire l'histoire du territoire. C'est ainsi que le service a pour

objectif d'assurer la collecte, la conservation et la mise en valeur de fonds particuliers donnés à la commune. Une fois **la pertinence du don établi**, les conditions de communication, de reproduction et de réutilisation sont déterminées par **le donateur** avec le service des archives lors du don. Par défaut, les conditions de communication se font en conformité avec **la réglementation générale en vigueur**. Les donateurs ou leurs ayants droit conservent bien sûr **un accès permanent** aux documents confiés. Parallèlement et dans la limite des possibilités budgétaires, la commune poursuit sa politique patrimoniale **d'acquisition et de**



Les archives municipales c'est...

- 1 km² de documents
- 4 salles
- 2 agents



Exposition « Saint-Junien à l'épreuve de la Grande Guerre » préparée par les Archives municipales en 2018.

restauration d'œuvres de peintres saint-juniauds tels que Jean Teilliet ou Jacques Bleny et de **recherche d'objets disparus**. En effet, les missions des archives ne se bornent pas au simple stockage des éléments ayant un rapport avec la commune. En plus de ses obligations classiques, ce service à une vocation de diffusion et de communication des documents permettant de mieux comprendre l'histoire locale. C'est ainsi que les archives municipales proposent **un soutien technique** pour des particuliers, des associations et des scolaires. « *Notre but est de guider les gens vers les fonds d'archives et de les aiguiller* » explique Emmanuel Baroulaud. Une

aide précieuse qui s'est particulièrement illustrée lors **des commémorations de la Grande Guerre** à l'occasion de la signature d'une convention entre l'université de Limoges et la ville permettant d'ouvrir des bourses annuelles d'études pour trois mémoires de Master.

Au cœur de la ville

Enfin, les archives municipales sont **au cœur des événements** de la municipalité en participant à toute activité nécessitant **une recherche historique** (discours du maire, inventaire des lieux de coopération ou des maisons de maîtres,

circuits touristiques ou sportifs à caractère historique...) et en offrant leur collaboration **lors d'expositions diverses** (recherches historiques préparatoires, réalisation de panneaux, présentation d'objets ou de copies de documents). Cette **valorisation globale** se traduit également par des interventions en milieu scolaire et l'organisation régulière d'ateliers auprès des élèves sans oublier une ouverture vers les quartiers avec depuis peu la mise en place de **promenades sur les lieux de mémoires historiques** de Saint-Junien avec les habitants de Bellevue de Glane.



La salle de lecture accueille les particuliers, universitaires, scolaires pour leurs recherches.

Acquisition, restaurations et conservation d'œuvres d'art

Depuis quelques années, les archives municipales inventorient **les peintres ayant œuvré à Saint-Junien**, parce qu'ils étaient nés dans la cité gantière, ou parce qu'ils avaient décidé de suivre les pas de Corot. Ce travail de recherche a notamment permis d'**orienter la politique d'acquisition d'œuvres d'art** de la commune. Depuis 2014, la ville s'est enrichie de **25 œuvres réa-lisées entre 1860 et 2013** par **12 artistes différents**. Huit ont fait l'objet d'un don ou d'une restitution par des particuliers, dix-sept ont été acquises. Ces œuvres, sont destinées à être présentées dans des lieux publics ou conservées dans la réserve. Elles peuvent être alors temporairement exposées par la ville ou les structures qui en demandent le prêt.

Les archives mènent également **un travail d'inventaire et de documentation** pour chacune des œuvres que possède la commune. Leur état est alors attentivement examiné et **des restaurations** sont parfois envisagées. Depuis 2014, **13 toiles** ont ainsi été restaurés par des spécialistes.

Pratique

Les archives municipales de Saint-Junien situées au rez-de-chaussée du centre administratif Martial Pascaud (place Auguste Roche, derrière le bâtiment de la mairie) sont ouvertes au public le mercredi et le vendredi après-midi de 13h30 à 17h15.

Vous pouvez également les joindre au 05 55 43 06 85 ou par courriel : archives@saint-junien.fr

Où en est la numérisation ?

Commencée en 2003 dans le but **d'assurer une communication plus large** et **une meilleure conservation**, la numérisation des archives de Saint-Junien est désormais **systématique** lors de leur restauration. Des appels à projets ou des partenariats avec diverses structures ont permis aux archives municipales de proposer **des numérisations exceptionnelles**. C'est ainsi que **la collection complète** des numéros de **l'Abeille de Saint-Junien** est aujourd'hui consultable numériquement. À ce jour, les fonds anciens et modernes ont été classés, répertoriés et certains documents font l'objet d'une restauration. Désormais **98% des documents** du fonds ancien sont consultables sur le site de la ville : www.saint-junien.fr

Anniversaire

La municipalité a 100 ans !

Durant toute cette année, Saint-Junien va célébrer un siècle d'existence à travers de nombreuses animations et des moments festifs destinés à souligner dix décennies d'engagements et de luttes.



1919-2019 : cent ans de combats, de valeurs communes, d'équité et de solidarité et ce, en dépit des différentes alliances politiques, des changements de personnalités, c'est ce que Saint-Junien souhaite montrer à l'occasion de cet anniversaire. **Prouver que l'engagement n'est pas un vain mot** et que **les préoccupations de la municipalité sont restées intactes** au fil du temps : l'assurance d'un travail par le maintien d'un bassin d'emploi mais aussi d'un logement, l'accès à l'eau potable, aux soins, à une scolarité gratuite et laïque, au sport, à la culture dans un esprit d'entraide et d'équité.

Exposition

Radiographie d'un cheminement

L'arrivée de la **municipalité ouvrière et paysanne**, un an après la fin de la Grande Guerre, a marqué un **tournant dans l'histoire de la ville**. Au fil des décennies, s'est construit le **visage social, économique, culturel** que Saint-Junien connaît encore aujourd'hui.

C'est **ce cheminement** qu'une exposition se propose de raconter au travers des **grandes réalisations**, des **politiques publiques** mises en place par les municipalités successives. L'exposition sera visible **de la mi-juin à la mi-juillet** à l'Hôtel de ville.

Une **quinzaine de thèmes** sera traitée : la solidarité et la coopération ; l'économie et l'emploi ; l'habitat et l'aménagement urbain ; l'alimentation en eau potable et l'assainissement ; l'enseignement et l'enfance ; l'hôpital ; l'accès à la culture ; l'accès au sport ; le soutien à la vie associative ; le tourisme et la promotion du territoire ; les dénominations de rues et lieux publics ; le pacifisme ; les effets de la décentralisation.

L'exposition s'appuiera sur les documents collectés et les recherches conduites par les Archives municipales.



Patrice Fouillaud



Programme

• EN AVRIL AU CINÉ-BOURSE

Projection du débat entre Roland Mazoin et l'abbé Picat lord des Dossiers de l'écran du 12 février 1974 avec commentaires de Pierre Allard et du Père Claude Chartier.

• SAMEDI 13 AVRIL À 20h30 À LA MÉGISSERIE

L'Orchestre municipal d'harmonie interprétera une œuvre de Patrice Fouillaud, compositeur de musique contemporaine, né à Limoges en 1949 et qui fut enseignant à Saint-Junien.

La première partie sera consacrée à une œuvre contemporaine, de petites pièces pour musiciens solistes et une pièce pour orchestre et orgue puis un répertoire plus varié.

• RENCONTRE DES MUNICIPALITÉS

Saint-Junien, Saint-Pierre-des-Corps et Tarnos, trois villes à l'histoire similaire, se retrouvent avec rencontre sportive envisagée (rugby) et débat en vidéo transmission sur le thème : « Au regard des évolutions politiques, de la diminution des marges de

manœuvres et de dotations, quelles sont les perspectives pour les communes qui s'inscrivent dans une démarche progressiste ? ».

12 ET 13 JUILLET À 20h30

Spectacle musical sur la thématique du centenaire, conçu par Patrick Commincas, musicien, compositeur, chef d'orchestre... enseignant à l'École intercommunale de musique.

14 JUILLET

Grand banquet républicain en centre-ville.



De gauche à droite : Marie-Louise Lathière, Nicole Gauchon, Nicole, Déborah Martin, Nicole Ducharlet, Christophe Gouloumes

À noter

ASSOCIATION FAYOLAS
9/02 : Concours de belote
ASSOCIATION BELLEVUE DE GLANE
15/02 : Loto de la Saint-Valentin
FORUM CITOYEN :
Le 7/03 : 14h00 à Bellevue de Glane,
18h00 à Fayolas.
 Échanges avec les habitants autour
 de leurs besoins, de l'améliora-
 tion de la vie des quartiers,
 idées d'animations.

Lecture pour tous

Boîtes à livres, boîtes à rêves

Depuis deux ans des boîtes à livres ont fait leur apparition dans les quartiers de Bellevue de Glane et Fayolas pour le plus grand plaisir des grands et des petits lecteurs...

Une boîte à livres est **une petite bibliothèque de rue** où chacun peut déposer et emprunter des livres gratuitement, privilégiant ainsi **l'accès à la culture pour tous**. À Saint-Junien, elles sont au nombre de deux, mises à disposition par le **Lions Club** et disposées judicieusement dans **les lieux les plus fréquentés** des quartiers de Bellevue de Glane et Fayolas depuis le printemps 2017. « *L'idée est d'amener des livres dans des endroits stratégiques où les gens attendent comme les arrêts de bus à Bellevue par exemple ou près des bancs à Fayolas où il y a beaucoup de passage* » explique Christophe Gouloumes, animateur des maisons de quartiers. Afin d'alimenter ces boîtes qui peuvent contenir **jusqu'à 60 livres, 500 ouvrages** ont été offerts par la librairie solidaire « **Mille pages** ». Choisis selon les demandes et

les envies des lecteurs, ils sont renouvelés **tous les deux mois** afin d'offrir régulièrement de nouvelles découvertes pour tous les goûts et tous les âges.

Des débuts hésitants

Après des débuts un peu hésitants à Bellevue contrastant avec l'accueil chaleureux qui leur a été réservé à Fayolas, les **boîtes à livres ont trouvé leur public** au bout de quelques mois et ont réussi à attirer des habitants n'ayant pas souvent l'opportunité de côtoyer les lieux culturels. « *On s'est rendu compte que les livres ne circulaient pas beaucoup dans le quartier* reconnaît Déborah Martin, de l'association de Fayolas. **Tout le monde doit avoir la chance de lire** et c'est très important pour ceux qui ne peuvent pas se déplacer. »



Et vous, qu'en pensez-vous ?

MARIE-LOUISE LATHIÈRE

« Moi je n'ai pas encore pris de livre mais ma petite fille que je gardais cet été a pu bien profiter de la boîte à livres ainsi que mes petites nièces. Je n'ai pas de voiture pour les amener à la médiathèque mais comme ça elles ont pu prendre des ouvrages qui étaient proposés. »



Les éditions Rougerie

70 ans de poésie

Pour célébrer dignement le 70^e anniversaire des éditions Rougerie, la ville de Saint-Junien accueille une exposition consacrée à cette belle maison vouée à la poésie contemporaine et à la publication de livres d'artistes, du 8 au 31 mars à la salle Laurentine Teillet.

Ce pourrait être un roman initiatique et romantique. Celui de deux hommes viscéralement attachés aux mots et aux artistes qui ont su, en 70 ans d'existence, **vivre de, par et pour la poésie contemporaine**. Dans son « Manifeste de liberté », **René Rougerie**, qui fonda les éditions éponymes en 1948 à Limoges, déclarait : *« Je publierai donc tout ce que j'aime. Revendiquant même le droit de me tromper. Refusant toutes les étiquettes, ne me laissant enfermer dans aucun système. Capable d'aimer aussi bien une poésie lyrique que celle concise où chaque mot porte son poids. »*

Une certaine vision de l'édition

Poursuivant son **idéal littéraire**, la maison, installée en 1956 à Mortemart, a ouvert ses pages à **plus de 200 auteurs** : de Boris Vian à Max Jacob en passant par René-Guy Cadou, Xavier Grall, Fernando Arrabal, Georges-Emmanuel Clancier ou

Joe Bousquet. En 1988 c'est **Olivier**, le fils, qui prend la relève avec cette volonté inébranlable **de perpétuer**, à travers le façonnage amoureux des ouvrages, **la rencontre avec le lecteur**. L'éditeur étant étroitement lié à Saint-Junien et partageant des engagements communs (voir encadré), il est donc tout naturel que la commune accueille **une exposition** destinée à célébrer sept décennies de lutte en faveur des mots, de ceux qui les portent et d'une certaine vision de l'édition. L'hommage sera rendu à travers **la présentation d'ouvrages rares, de photos d'archives et des différentes étapes de la fabrication d'un livre**. *« Ces ouvrages permettent à la poésie de circuler, explique Lucien Coindeau, adjoint au Maire chargé de la vie culturelle, de la lecture publique et du patrimoine matériel et immatériel. Grâce à ces publications les poètes existent toujours et chaque nouveau lecteur est un nouvel auteur du poème... »*



Le saviez-vous ?

La médiathèque de Saint-Junien possède dans ses collections 230 titres sur les 1 200 édités par les éditions Rougerie.

Olivier Rougerie, artisan et franc-tireur

« Saint-Junien a toujours réservé un excellent accueil aux parutions des éditions Rougerie. J'ai toujours été très bien accueilli par la directrice de la médiathèque et ses collègues lorsque je venais présenter mes ouvrages. J'apprécie aussi cette ville dynamique où je viens régulièrement pour voir des expositions ou assister à des spectacles. Il y a entre cette ville et moi un lien culturel et un engagement commun. Aujourd'hui, mon activité est plutôt derrière moi, alors je ne voulais pas faire une fête mais plutôt une célébration. Alors, quand j'ai reçu la lettre du maire me proposant cette exposition j'ai été séduit. En quelques mots cela retraçait bien l'esprit de la maison : une façon de faire artisanale avec un esprit franc-tireur... bref, je m'y suis retrouvé ! »



Morgan Laroudie et Karine Chauveau, président et vice-présidente de Nos chers voisins de Rochebrune

C'est vous qui le dites !

Bonjour : Votre association, «Nos chers voisins de Rochebrune» a été créée il y a deux ans et demi. Quelle est sa vocation ?

Morgan Laroudie : À Rochebrune, il ne se passait pas grand-chose. Après la Fête des voisins et la Fête de la musique que nous avons vécues entre habitants de la cité est venue l'idée de créer une association pour animer le quartier.

Bonjour : Où en êtes-vous aujourd'hui ?

M.L. : Nous sommes une petite vingtaine d'adhérents, essentiellement des gens de la cité. Nous organisons des animations telles que concours de belote, sorties... Ces activités ne sont pas réservées aux habitants du quartier, elles sont ouvertes à tous.

Bonjour : Avez-vous un programme pour 2019 ?

M.L. : Cela va commencer avec la galette des rois au Club de l'Amitié. Puis en mars nous ferons un repas, en avril un vide-grenier. Nous participerons à la Fête de la musique. En novembre il y aura notre concours de belote et toujours en fin d'année, nous souhaitons organiser une sortie.

Bonjour : Vous évoquez le Club de l'Amitié. Avez-vous de bonnes relations avec lui ?

Karine Chauveau : Excellentes. D'abord, il nous prête sa salle. Ensuite nous les rencontrons régulièrement. Nous allons jouer avec les membres du club. C'est super agréable pour nous comme pour eux. Ils attendent ces moments et sont ravis lorsque nous amenons les enfants.

Bonjour : Quels sont vos projets pour l'avenir ?

K.C. : Nous cherchons à développer les activités pour les enfants.

M.L. : Nous allons continuer à animer le quartier avec l'ambition de l'ouvrir sur l'extérieur. Nous avons la volonté de nous intégrer à la vie associative de la ville et de participer à la vie locale. Nous avons déjà des contacts avec les associations de Bellevue et de Fayolas ainsi qu'avec les Maisons de quartiers.

Bonjour : Cherchez-vous à recruter des adhérents ?

K.C. : Si des gens veulent nous rejoindre, même ponctuellement sur une animation, qu'ils n'hésitent pas. La porte est ouverte.

Contact : Morgan Laroudie - 06 09 37 04 07



L'école d'athlétisme tient la corde

L'ASSJ athlétisme vient de prendre un virage. Le club aux **300 licenciés** a décidé de délaisser (un peu) le haut niveau pour mettre toutes ses forces dans **la formation des jeunes**. Aujourd'hui, c'est l'école d'athlétisme qui tient la corde.

« Avec le désengagement de certaines collectivités et sponsors, nous n'étions plus en mesure de nous maintenir au plus haut niveau national. **Nous ne privilégions donc plus la compétition interclubs** » expliquent Jacky Béguier et Nadine Berthier, les deux co-présidents. Les efforts portent désormais sur la formation des jeunes. « Nous avons l'ambition de les conduire au plus haut niveau possible, certains d'ailleurs ne sont pas loin de l'élite » précise Jacky Béguier. Pour ce faire, le club peut compter sur **de bons équipements** et **un encadrement** qui comprend deux salariés, entraîneurs diplômés et une dizaine d'entraîneurs bénévoles dont certains diplômés.

Si toutes les disciplines de l'athlétisme sont pratiquées, **le demi-fond** reste le moteur de l'ASSJ qui a relancé le cross et l'ekiden dont **le record de France** est toujours détenu par les Saint-Juniauds. « Et nous favorisons la course par équipe » précise Jacky Béguier.

La section développe également **le volet santé** de son activité. Actrice avec l'**ASSJ omnisport** et **France Parkinson** de la Passerelle santé, elle accueille les personnes auxquelles les médecins recommandent la pratique sportive. « Globalement, l'athlétisme loisirs santé connaît un succès grandissant, indique Nadine Berthier. Dans ce domaine nous proposons du renforcement musculaire, de la marche nordique et du jogging ».

Le club organise également **des compétitions**. Pour 2019, sont prévus des régionaux de lancers longs le **2 février**, un triathlon le **6 avril**, un meeting en soirée en juin et bien sûr les 10 km de Saint-Junien le **20 octobre**.

Contact : Nadine Berthier – 06 50 06 75 75.



Bridge de compétition

Ceux qui pensent que le bridge est un simple jeu de salon devraient faire un tour au premier étage du Centre administratif, dans les nouveaux locaux que loue le **Bridge club de Saint-Junien** à la mairie. Les **64 adhérents** y viennent bien sûr pour s'amuser mais le mot d'ordre est ici : **compétition**.

Mireille Drouet-Martin, présidente et moniteur diplômé de la Fédération Française de Bridge met tout en œuvre pour former des "champions". **« La force du club, c'est l'école. On prend des débutants pour les amener à la compétition »**. Une fois par mois, les joueurs, expérimentés ou non, participent à une **simultanée nationale** qui leur permet de se mesurer aux autres joueurs du pays. Le club est également présent sur les épreuves régionales.

S'il faut **6 à 7 ans** pour se former à la compétition, **« la pratique n'est pas difficile. Après 10 cours, on peut jouer et se faire plaisir »** rassure Mireille Drouet-Martin qui trouve **de nombreuses vertus** à la discipline. **« On sait que chez les enfants, le bridge qui fait appel à la concentration, la logique, le calcul mental, la mémoire, améliore les résultats scolaires »**. Pour les mêmes raisons la pratique est **bénéfique** aux personnes souffrant d'**Alzheimer** ou d'autres **troubles neurologiques**.

C'est pourquoi parmi **les projets du club**, figurent la création d'une école d'enfants et le développement du bridge thérapie. En janvier, un premier atelier sera proposé aux pensionnaires du **pôle gériatrique de Chantemerle**. L'organisation de **stages découverte** reste aussi d'actualité. Le prochain aura lieu la **dernière semaine d'août**, quelques semaines avant le Festival de bridge de Saint-Junien qui connaît chaque année **un beau succès**.

Le club fait tout pour dépoussiérer l'image du bridge et compte sur l'arrivée de jeunes pour réussir. L'appel est lancé.

Contact : Mireille Drouet-Martin - 06 30 20 45 13 - bcsaintjunien@wanadoo.fr



Chœur enchanteur

Chanter pour le plaisir. Voilà résumé la raison d'être de l'association **« Les gosiers enchantés »**, née en août dernier. La **vingtaine de choristes** qui répète **tous les mardis soir** salle des fêtes de Glane, affiche une bonne humeur communicative. Ce qui n'empêche pas les chanteurs, débutants ou expérimentés de travailler avec sérieux sous la conduite de Patricia Karpowicz, professeur de musique et de chant.

Classique, gospel, parodie, variété... **le répertoire se veut large** mais cette année reste centrée sur **le gospel** avec l'objectif d'ici un an de produire **un spectacle**. Le chœur n'est pas pressé. Comme pour poser sa voix, il prendra le temps qu'il faut pour travailler ses gammes et être en mesure de faire un concert.

« Les gosiers enchantés » souhaitent aussi profiter de ce temps **pour recruter**. **« Nous manquons surtout de voix d'hommes**, explique Catherine Venot, la présidente de l'association. **C'est ouvert à tous, même à ceux qui n'ont jamais chanté** ». La chorale invite tous les candidats potentiels à participer à une ou deux répétitions, sans engagement.

Parmi les projets à moyen terme, figurent la création d'un **chœur d'adolescents** et la mise en place de cours de chant.

Il sera ensuite temps de préparer un spectacle. Un moment attendu avec impatience par le maître de chœur. **« Ce que j'aime, c'est le spectacle, la mise en scène tout autant que le chant »** précise Patricia Karpowicz qui compte bien faire appel à tous les membres de l'association pour **apporter des idées** afin de créer un divertissement musical **à la hauteur de l'ambition du chœur** : chanter sérieusement en s'amusant.

Contact :

**Dominique Barbier – 06 31 89 77 70 ;
Patricia Karpowicz – 06 21 66 73 74**

**lesgosiersenchantes@yahoo.com –
www.lesgosiersenchante.wixsite.com/
sitelge**



Avec les langues

Une **trentaine de personnes** s'est retrouvée le **6 décembre** au Bar de la Bourse pour le dernier Café inter langues de l'année organisé par l'association **Via langues ouvertes (Vialo)**. Pendant plus d'une heure, les participants ont pu échanger, parler de tout et de rien en **anglais, italien, espagnol, allemand ou occitan**. La formule fait recette. **« Nous avons chaque fois 25 à 45 personnes**, se réjouit Alain Rio, le président de Vialo. **Elles viennent pratiquer leur langue maternelle ou une langue qu'elles ont apprise mais n'ont pas souvent l'occasion de parler. Des amitiés se créent. Cela permet aussi de rompre un peu l'isolement dans lequel se trouvent parfois les étrangers »**. C'est aussi un moyen de **favoriser les échanges culturels**.

La principale activité de Vialo reste les **cours de langues** dispensés toutes les semaines au centre administratif. **Une cinquantaine de stagiaires** est inscrite chaque année pour apprendre l'anglais, l'espagnol, l'italien et pour les réfugiés, le français langue étrangère. **« Les cours sont assurés par des professeurs diplômés. Nous essayons de ne pas être trop scolaires et d'enseigner plutôt des langues pour vivre ou voyager tout en gardant un haut niveau d'enseignement »** explique Alain Rio. Cela à des **tarifs raisonnables** puisque en plus de l'adhésion annuelle de 15€, l'heure de cours est de l'ordre de 6€.

L'association souhaite s'ancrer plus encore dans la vie locale, **« pour répondre aux besoins de la communauté »**. Ainsi Vialo envisage dans l'avenir de proposer ses services aux collectivités, associations pour **faire des traductions**. Elle voudrait également toucher plus les enfants en mettant en place des **ateliers d'éveil aux langues**.

« Nous restons cependant modestes pour conserver la dimension humaine de nos activités ».

**Contact : Alain Rio - 05 55 32 14 76 -
vialo.asso@gmail.com**



RÉPONDRE AUX ASPIRATIONS POPULAIRES.

En ce début d'année, l'ensemble des élu-e-s de la mairie de Saint-Junien adresse ses vœux de santé et de bonheur à ses concitoyens. Nous vous souhaitons à vous et à toutes celles et ceux qui vous sont proches de pouvoir réaliser vos espérances, grandes ou petites, personnelles ou professionnelles.

Cette coutume des vœux, bon gré, mal gré, en dépit des difficultés de la période, doit être respectée. Parce que l'espoir reste un moteur fabuleux pour toutes celles et ceux qui continuent de croire en l'avenir. Parce que la conviction que l'on peut changer les choses pour ceux qui ont peu, voire très peu, doit nous guider dans notre action quotidienne. C'est la conception que les élus de gauche de la Mairie de Saint-Junien ont de leur mandat. C'est pour cela que vous nous avez accordé votre confiance.

La colère populaire qui se manifeste depuis plusieurs semaines n'a étonné que les adeptes de la France « start up », les promoteurs de la mobilité 2.0, des forcenés de l'effacement de l'ISF, mais qui « *dans le même temps* » suppriment les lignes de chemin de fer, les hôpitaux de territoire, et ont oublié que dans nos campagnes et villages, il faut mettre de l'essence dans la voiture pour aller travailler ou du fuel pour se chauffer.

Les quelques miettes accordées par le gouvernement vont-elles suffire ? 100 euros de prime d'activité ? Oui, mais en fait pas pour tout le monde et surtout pas sous la forme d'un salaire. Le remboursement de la CSG pour les petites retraites ? Oui, mais là aussi pas pour tout le monde. Et surtout pas pour ces richissimes retraités qui perçoivent plus de 2000 euros par mois....

Quelles sont les solutions ? Peut-être doit-on rétablir l'ISF, dont la suppression a coûté à l'État entre 3 et 4 milliards d'euros. Peut-être faut-il revoir le fameux CICE (Crédit d'Impôt pour la Compétitivité et l'Emploi) qui coûte une vingtaine de milliards d'euros par an au budget de l'État.

En clair, le CICE est un cadeau sans contrepartie fait aux entreprises, une rentrée financière supplémentaire qui n'est soumise à aucun contrôle, dont les rapports officiels affirment qu'il a servi à sauvegarder 125 000 emplois. Peut-être faut-il des mesures fortes pour lutter contre les 80 milliards qui échappent tous les ans au budget de l'État via la fraude fiscale.

Peut-être enfin faut-il imposer les géants mondiaux du numérique au plan national. On peut demander à ce que la fiscalité soit plus juste et notamment que soit revue la proportionnalité de l'impôt sur le revenu.

Les conditions d'existence deviennent de plus en plus difficiles pour celles et ceux qui ont de faibles revenus et les phénomènes climatiques vont aggraver encore leur situation avec l'augmentation du prix des matières premières.

Il faut changer de modèle économique et intégrer d'urgence l'idée d'un partage équilibré des biens et services publics, surtout entre les grandes métropoles et le monde rural. Des richesses financières existent au plan national pour que les habitants de Saint-Junien et de tout le territoire puissent trouver du travail, être soignés, opérés dans les meilleures conditions -investissements nécessaires pour notre hôpital- et nous ne devons rien lâcher en la matière. C'est l'avenir de notre commune qui est en jeu.

Ce vœu pour 2019, vous avez prouvé que vous y adhérez par votre présence, ces derniers mois, aux différentes manifestations et que vous le partagez pour améliorer le vivre ensemble à Saint-Junien.

Bonne année à toutes et tous.

Groupe Ensemble pour Saint-Junien

Janvier



→ 18 janvier au 10 février
Exposition
«*Rabelais, si tu revenais...*»
Halle aux grains et Médiathèque

→ 20 janvier à 8h00
Randonnée
«*Les copains d'abord*»
La Bretagne

→ 20 janvier à 17h00
Musique – chant
«*Birds on a wire*»
Avec Rosemary Standley
et Dom La Nena
La Mégisserie

→ 24 et 25 janvier à 20h30
Théâtre
«*Chechako*»
La Mégisserie

→ 26 janvier à 20h30
Théâtre
«*Turbulences*»
Par l'Atelier Garance
Salle des fêtes

→ 29 janvier à 19h00
Danse
«*Les passagers*»
Cie Pic la Poule
La Mégisserie

Février

→ 2 février
Athlétisme
Championnats régionaux
de lancer
Stade du Chalet

→ 8 février à 20h30
Théâtre
«*Cyrano*»
Cie de la jeunesse aimable
La Mégisserie

→ 9 février à 9h00
Athlétisme
Rencontres départementales
Gymnase des Charmilles

→ 13 février à 15h00
Théâtre
«*Le silence attrapé par la
manche*»
Cie Les Cailloux sauvages
À partir de 6 ans
La Mégisserie

→ 16 février à 20h30
Musique
«*L'opéra sur ses grands airs*»
Orchestre de l'Opéra de
Limoges
La Mégisserie

→ 16 et 17 février
Bourse aux vélos
Salle des congrès

→ 20 février au 5 mars
«*L'Étoile du nord*»
Quinzaine du cinéma nordique
Ciné-Bourse

Mars

→ 2 et 3 mars
Kermesse paroissiale
Salle des congrès

→ 5 mars à 10h00 et 14h30
Théâtre
«*La maison en petits cubes*»
Cie Les singuliers associés
La Mégisserie



→ 8 au 31 mars
Exposition
Les éditions Rougerie ont 70 ans
Salle Laurentine Teillet



→ 10 mars à 15h00
Carnaval
En ville

→ 16 mars à 20h30
Danse – musique
«*Romances inciertos, un autre
Orlando*»
Avec François Chaignaud
La Mégisserie

→ 19 mars à 20h30
Danse
«*Compact*» et «*Parasite*»
Cie BurnOut et Cie Kilai
La Mégisserie

→ 23 mars à 20h30
Danse
«*Another look at memory*»
CCN de Tours
La Mégisserie

→ 30 et 31 mars
Jujitsu
Tournoi régional
Palais des sports

→ 31 mars à 15h00
Musique
«*Escapade en Europe
central*»
Orchestre de chambre
Nouvelle-Aquitaine
La Mégisserie

Avril

→ 2 avril à 19h00
Théâtre d'ombres
«*Mange tes ronces*»
Moquette production
La Mégisserie

→ 6 avril
Athlétisme
Triathlon
Stade du Chalet

→ 8 et 9 avril à 9h30, 11h00 et
14h30
Théâtre d'objets
«*Ficelle*»
Cie Le mouton carré
À partir de 3 ans

→ 11 avril à 20h30
Théâtre
«*C'est pas parce qu'il y a un
titre que ça change quelque
chose*»
Cie des Indiscrets
La Mégisserie



→ 13 avril à 20h30
Centenaire de la municipalité
Concert de l'Orchestre
d'harmonie
La Mégisserie

→ 14 avril
Troc plantes
Place Lacôte

→ 27 et 28 avril
Mécanique
Auto cross et sprint car
Circuit de la ville

→ 28 avril
Bourse aux armes
Salle des congrès

→ 30 avril à 20h30
Cirque
«*Dois*»
Luis et Pedro Sartori do Vale
La Mégisserie

Mai

→ 1^{er} mai
Fête de printemps
La Fabrique

1^{er} mai
Judo
Coupe de printemps
Palais des sports

→ 4 mai à 20h30
Danse
«*El pueblo unido jamas sera
vencido*»
Alessandro Bernardeschi
et Mauro Paccagnella
La Mégisserie



→ 5 mai
Fleurs
Marché de printemps
Place Lacôte

→ 10 au 25 mai
Exposition de Mazan
«*Mimo, sur les traces des
dinos*»
Salle Laurentine-Teillet

→ 11 mai à 20h30
Chant
«*Qu'est-ce que t'as dans le
ventre*»
S-composition
La Mégisserie

→ 14 mai au 2 novembre
Exposition
«*Charlie qui rit*»
La Mégisserie

→ 18 mai
Animation
Arts et danses du monde
Place Lacôte

→ 25 mai
Course à pied
La Glanetaude
Glane

→ 28 mai à 19h00
Musique
«*Le concert presque
classique*»
Le Duo presque classique
La Mégisserie

Juin

→ 16 juin
Course d'orientation
Championnat de ligue sprint
Palais des sports

→ 21 juin
Fête de la musique
En ville

EXPO SITION

PIERRE DEBIEN

TEXTES ANNICK DEBIEN

18 JANVIER > 10 FÉVRIER 2019

Saint-Junien (87)

Nouvelle-Aquitaine

RABELAIS, *si tu revenais...*

Halle aux Grains

MARDI > DIMANCHE
10H30-12H / 15H30-18H30

Médiathèque

MARDI : 14H-19H
JEUDI & VENDREDI : 14H-18H
MERCREDI & SAMEDI : 10H-12H30 / 14H-18H



Renseignements : www.saint-junien.fr & www.facebook.com/villedesaintjunien

